

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

AAB FORMATION SAS, au capital de 1000 euros Siège social : 6 Rue des Frères Paquet
21121 Fontaine-lès-Dijon, n° 106 894 041 R.C.S. Dijon.

Le **23 juillet 2026**, à **10h00**.

Les associés de la société **AAB FORMATION** se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation de la Présidente.

Étaient présents ou représentés :

- **AMHAIMAR Fadwa** propriétaire de 50 parts / actions.
- **ABBOUB Ghazal** propriétaire de 50 parts / actions.

L'Assemblée est présidée par **AMHAIMAR Fadwa, Présidente**.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Modification de la date de clôture de l'exercice social.
2. Modification corrélative des statuts.
3. Pouvoirs pour accomplir les formalités légales.

PREMIÈRE RÉOLUTION : Modification de la date de clôture de l'exercice social

L'Assemblée Générale décide de modifier la date de clôture de l'exercice social.

L'exercice social qui s'est ouvert le **7 juillet 2026** se clôturera exceptionnellement le :
31/12/2027.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION : Modification des statuts

En conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article des statuts comme suit :

« **ARTICLE 5– EXERCICE SOCIAL** » Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le **07 Juillet 2026** finit le **31/12/2027**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION : Pouvoirs pour formalités

L'Assemblée Générale (ou L'associé unique) donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer les formalités de dépôt, de modification et de publicité prévues par la loi auprès du Guichet unique (INPI) et du Greffe du Tribunal de Commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **10h30**.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente et l'associée.

Fait à : DIJON

Le : 23/07/2026

Signature du Dirigeant (Président / Gérant) :

(Ajouter la mention manuscrite ou numérique "Certifié conforme à l'original")

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

A handwritten signature, possibly reading 'A', in black ink.

•

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

A handwritten signature, possibly reading 'B...', in black ink.

•